

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres en Exercice : 19

Nombre de Membres Présents : 17

Nombre de Membres Absents : 2

Date de Convocation : 29 janvier 2018

PRESENTS : MM Daniel HERBAUT, Guillaume WGEUX, Mme Régine MAHIEU, Mme Cécilia CHOTEAU, Mme Marie-Jo KRAMARZ, M. Benoît COURDENT, Mme Sylvie VANDECASTEELE, Mme Nathalie BENIER, M. Fabien COUSTENOBLE, Mme Sophie PERTUISET, Mme Marie-Pascale RICHET, M. Michel LOBBEDEVY, M. Serge MAROTTE, M. Eric VERMON, M. Gilles GALLIANO, M. François RYCKEBUSCH, Mme Céline RICHARD

ABSENTS QUI ONT DONNE PROCURATION : Stéphanie Vlieghe à Régine MAHIEU, Philippe ACQUART à Daniel HERBAUT

L'an deux mille dix huit le cinq février à 20 heures, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de Fournes en Weppes, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, Salle de la Mairie, 1345, rue Faidherbe, sous la présidence de Monsieur Daniel HERBAUT, Maire suite à la convocation qui leur a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

OBJET : acquisition foncière de la parcelle B452 par la MEL

Dans le cadre de l'opération de voirie consistant en l'aménagement d'une zone 30, rue Raoul à Fournes en Weppes, la Métropole Européenne de Lille (M.E.L) doit se rendre propriétaire d'une emprise de la parcelle B452 pour une surface de 25 m² environ, appartenant à la commune.

Eu égard à la nature du terrain actuel (sol de voie), la M.E.L. propose une cession de cette emprise foncière à titre gratuit. Les frais annexes engendrés par cette procédure (division parcellaire et frais d'acte notarié) seront bien évidemment à la charge exclusive de la M.E.L.

Le Conseil Municipal doit délibérer sur cette proposition. Avec une abstention et dix huit pour, il donne son accord à cette cession gratuite de terrain.

Pour extrait conforme.

OBJET : MAPA pour la gestion du Centre aéré à Fournes en Weppes

Monsieur le Maire rappelle qu'un MAPA a été lancé pour la gestion du centre aéré à Fournes en Weppes, qui se tient pendant les vacances de Février, de Pâques, de la Toussaint et les mois de Juillet et d'Août.

Trois dossiers ont été reçus :

- un de l'U.F.C.V., espace Bouvines, 234 rue Saint Hubert, B.P. 87 – 59830 BOUVINES
- un de la SA SCIC KALEIDE, 3 rue Jules Watteeuw – 59223 RONCQ
- un de LEO LAGRANGE Nord Ile-de-France, 24 rue Jean Jaurès – 80000 AMIENS

A l'unanimité, la Commission d'Appel d'Offres propose de retenir la candidature de l'U.F.C.V., cette dernière étant de par son expérience et ses compétences en gestion, la mieux placée.

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide la décision de la commission d'appel d'offres et retient la candidature de l'U.F.C.V. pour la gestion des centres aérés à Fournes en Weppes.

Pour extrait conforme.